

France : de la défiance à la confiance !

(Essai de résumé des thèses de Yann Algan et Pierre Cahuc)

Ces deux économistes ont publié en 2007 « La Société de défiance », qui bouscule pas mal d'idées reçues et reste d'une cruelle actualité, raison pour laquelle il m'a paru intéressant de les résumer et de les partager. Dans cet effort, ont pu néanmoins se glisser des interprétations personnelles inévitables dans ce genre de travail.

1- Le constat

En France la défiance, l'anxiété, et sa conséquence la déprime sont plus proches de celles des pays d'Europe de l'Est que celles de nos voisins européens. D'où vient ce mal ? Est-il une tare culturelle, sociale, institutionnelle ? En a-t-il toujours été ainsi dans notre passé récent ? Quels sont ses coûts économiques, institutionnels et humains pour le pays ? Y-a-t-il des pistes de solutions pour vaincre ce mal ?

Autant de questions auxquelles les auteurs s'efforcent d'apporter des réponses à travers un travail de recherche fouillé, une somme de statistiques comparatives et d'analyses documentées, donnant ainsi à leurs thèses une crédibilité qui ne peut nous laisser indifférents.

Les Français ne se défient pas seulement de leurs concitoyens mais aussi de la justice, du Parlement, des syndicats, du marché, plus que nos voisins. Ils sont plus nombreux qu'eux à penser qu'il faut contourner les règles pour réussir, à se méfier de leurs concitoyens, à penser que beaucoup ont des avantages qu'ils n'ont pas. Ils sont au bas de l'échelle, avec une étonnante constance, accompagnés des Italiens, en termes de civisme, de satisfaction de vie, de sentiment de bonheur et de satisfaction politique. Seuls 25% des Français déclarent qu'ils peuvent faire spontanément confiance aux autres, chiffre très faible par rapport à nos voisins: ils pensent que l'égoïsme règle de manière dominante les relations entre eux. Chacun doit d'abord s'occuper de ses affaires sans trop regarder ce que font les autres. L'individualisme et l'indifférence aux autres sont la règle majoritaire.

Mais au juste qu'est-ce que la confiance ?

Être confiant, c'est mettre des ressources à disposition d'un tiers en l'absence de contrat formel, en espérant en retirer un bénéfice ultérieur. À l'inverse, la défiance est associée à une forme de crainte d'être trahi ou injustement reconnu. L'idée d'une possible réciprocité ou coopération est inhérente au sentiment de confiance. Le manque de confiance est une source essentielle du malaise social français.

2- Les coûts économiques, institutionnels et humains d'une société de défiance

Que la défiance ait un coût humain, institutionnel et économique n'est pas encore admis par beaucoup d'économistes et de décideurs. Pourtant des travaux récents de plus en plus nombreux l'attestent.

2.1 Les coûts de performance économique

Tout contrat qui s'inscrit dans la durée - contrat de travail ou de location par exemple - tout échange commercial contient une part de confiance réciproque. Son insuffisance ou son défaut entrave le développement économique d'une société donc sa richesse et ses moyens de la répartir socialement. Les études menées dans 29 pays à économie de marché montrent la corrélation entre degré de confiance et taux de croissance au fil des ans. N'avons-nous pas le sentiment que nous ne sortons pas de la crise depuis 35 ans, que les reprises promises ne sont jamais là ou trop faibles comparées à nos voisins, que nous ne parvenons pas non plus à enrayer un chômage de masse ? Tout cela ne nourrit-il pas le pessimisme, la défiance et le chacun pour soi ?

De plus, les différences de niveau de confiance expliquent une grande partie des différences de revenus au sein des pays développés ayant un environnement institutionnel comparable.

Enfin, cet impact risque de devenir encore plus important à l'avenir: à la différence du modèle Fordiste de relations verticales et hiérarchiques, les économies d'aujourd'hui et de demain, où services et innovation jouent un rôle déterminant, nécessitent des structures horizontales souples, mouvantes; délégation et confiance réciproque font alors la différence de performance car autonomie de décision et innovation sont fortement corrélées.

2.2 Les coûts institutionnels

La deuxième grande conséquence de notre défiance est notre incapacité à nous réformer. La défiance nourrit le sentiment d'être victime de l'arbitraire réel ou supposé de ceux qui mènent une réforme. Egoïsmes et arrières pensées nourrissent les oppositions. N'ayant que peu confiance en nos concitoyens, en notre loueur, en notre syndic de copropriété, nous demandons à l'Etat de nous en protéger pour qu'il règle juridiquement les moindres détails de nos relations contractuelles. Bien que nous méfiant de l'Etat nous le préférons à nos concitoyens !

Les conséquences sont énormes: hypertrophie juridique, hypertrophie administrative au niveau de l'Etat et des collectivités. L'Etat intervenant en toute chose dépouille les corps intermédiaires de toute raison d'être: d'où la pauvreté du dialogue social au niveau des entreprises et la marginalité représentative des syndicats car il s'y substitue pour régler des problèmes sociaux, économiques ou environnementaux les plus locaux....

Autre inconvénient, l'Etat légiférant pour la France entière souvent à partir d'une dérive ou d'un problème particulier, ses mesures pénalisent tous ceux qui travaillent bien ou alors elles ne sont pas adaptées à certains territoires, mécontentant nombre d'entreprises et de citoyens se sentant bien éloignés des décideurs. Le débat démocratique en est appauvri d'autant, source d'incompréhensions, de frustrations et de coûts inutiles tant privés que publics.

2.3 Les coûts humains

La défiance à l'égard d'autrui et des institutions a aussi un effet profond sur le bien-être des citoyens, produisant anxiété et terreur existentielle face à leur futur. Cet effet est accentué par la nature du système capitaliste qui produit des risques permanents par son processus de destruction-crédation, par les évolutions de plus en plus rapides liées à l'émergence de nouvelles technologies, par le relativisme des savoirs, par les dérives sanitaires dans la gestion des processus (Tchernobyl, vaches folles, implants mammaires, détournements d'usage de médicaments....) Elles sont donc fortement anxiogènes et créent des doutes permanents sur la maîtrise de la science et la parole des experts.

Le résultat de ces différentes facettes situe la France à un niveau proche des pays de l'Est européen en termes d'anxiété et de déprime, loin derrière les pays scandinaves et à l'arrière de ses voisins européens. Quelles sont les origines de ce « mal français » et que faire ?

3- Les origines du mal

La défiance est-elle une tare culturelle ? Il n'en a pas toujours été ainsi dans notre histoire. Elle a des causes que nous allons évoquer.

Elle est essentiellement due aux dysfonctionnements de notre modèle social actuel tel qu'il fut conçu après la dernière guerre avec de bons principes mais appliqués sans homogénéité, dans un contexte de traumatisme et de profondes divisions des Français, notamment:

- corporatisme et centralisation hiérarchique des décisions,
- droits sociaux développés de façon anarchique et catégorielle, dépendants de la profession de chacun, institutionnalisant des inégalités de droit entre citoyens, aggravés par les disparités ahurissantes d'avantages liés aux Comités d'Entreprises,
- opacité des relations sociales entre les différents statuts et corps incitant les français à suspecter d'autres de bénéficier d'avantages qu'ils n'ont pas, voire indus.

Dans sa construction notre modèle social est en fait profondément inégalitaire. Il lui manque l'uniformité et la transparence donnant le sentiment que tous les Français sont bien effectivement traités selon les mêmes règles.

Les pays nordiques n'ont pas toujours été des modèles de démocratie sociale qu'on nous vante, loin de là. Le Danemark et la Suède étaient les pays du plus grand nombre de grèves en Europe à la fin du 19ème siècle et dans les années 30 : la France faisait beaucoup mieux, était plus consensuelle, consensus incarné alors par le parti radical qui se caractérisait par la défense de la propriété et une faible intervention étatique. Ainsi, l'analyse des successions montre que la proportion des ménages détenteurs d'actions en 1913 était au moins aussi élevée qu'à la fin du 20ème siècle !

En revanche les pays nordiques tirant la leçon de leurs crises sociales ont su mettre en place des pactes sociaux nationaux et des compromis institutionnels cohérents qui ont radicalement changé la donne.

Pourquoi la France n'a pas réussi à prendre un chemin analogue après le traumatisme de 1940 ? Il semblerait que le syndrome de Vichy ait laissé de profondes cicatrices: faillite de l'Etat, destruction de la légitimité institutionnelle, divorce profond des français entre résistance et collaboration. N'est-il pas encore vrai dans le langage social syndical d'associer compromis à compromission voire collaboration ? Dans cette période d'après guerre le dirigisme et la centralisation étatique pouvaient être un moyen d'éviter une guerre civile et de reconstruire la France mais il s'est avéré incapable de reconstruire véritablement la société car la redistribution s'est faite sur des bases corporatistes brouillonnes laissant de nombreuses catégories sociales au bord du chemin des multiples caisses de retraites et de sécurité sociale créées alors.

S'y sont ajoutés les multiples mécanismes de redistribution avec des règles d'attribution peu claires, des seuils d'éligibilité coupe-rets créant eux aussi le sentiment que certains savaient en profiter mieux que d'autres. Un exemple : 60% des français sont éligibles au logement social mais le parc n'en peut loger que 20%. Les 40% restants sont aujourd'hui fondés à penser qu'ils sont victimes d'une injustice car les moyens ne correspondent pas aux règles édictées. Les jeunes découvrent aussi des injustices à l'école ou à l'entrée à l'université : comment acquérir une bonne confiance en soi, condition d'une confiance en l'autre, quand votre orientation se fait par les échecs ou par la chance d'un tirage au sort ? Trop de décisions prises concernant la redistribution de richesses, les aides diverses sont plus démagogiques que réalistes, faute de considérer les moyens pour les appliquer, laissant un pouvoir d'appréciation à l'administration, alimentant le sentiment de vacuité politique et d'arbitraire.

Tout cela segmente, stratifie la société, la vide de sa vitalité de démocratie sociale et politique et la crispe, rendant toute réforme suspecte voire dangereuse.

4- Quelles solutions pour le surmonter?

Les règles et les coûts d'adhésion aux caisses de retraite et à la Sécurité Sociale doivent être transparentes, accessibles à tous, quel(le) que soit la profession ou le statut. À somme versée

actualisée égale, le niveau de la retraite doit être égal.

De même, les divers mécanismes de redistribution doivent être unifiés avec des règles simples, claires, non sujette à limitation arbitraire des ayant-droits faute de moyens pour en bénéficier, évitant tout particularisme.

Non, la méfiance n'est pas une fatalité culturelle de notre pays. Notre modèle social, hérité de la guerre l'a créé et accentué au fil du temps. Il a été faussement idéalisé dans les esprits par les 30 glorieuses. Les mentalités et les moyens d'information ont changé rendant visible à tous des inégalités connues d'une minorité il y a 40 ans, alors vécues comme une fatalité par les autres. Notre modèle social est à reconsidérer dans le sens évoqué : simplicité, transparence, égalité des règles appliquées à tous. Alors les Français retrouveront la confiance entre eux et dans l'Etat.

B. FENOGLIO

septembre 2017

Réf : **LA SOCIÉTÉ DE DÉFIANCE : Comment le modèle social français s'autodétruit.** Yann Algan et Pierre Cahuc. **Préface de Daniel Cohen.** EDITIONS RUE D'ULM 2007.

Et des mêmes auteurs et d'André Zylénberg: **LA FABRIQUE DE LA DÉFIANCEet comment s'en sortir** Albin Michel 2012